M-490

Motion de Mmes Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Béatrice Graf Lateo, Sandrine Salerno, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Olivier Coste, Jean-Louis Fazio, René Grand, Roman Juon, David Metzger et Gilles Thorel: «Politique en matière d'espaces publics: état des lieux de la mise en œuvre».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance
du 16 février 2005, dans le rapport M-490 A)

MOTION

Considérant:

– l'engagement de la Ville de Genève en faveur de l'Agenda 21;

– l'importance d'une politique d'aménagement axée sur la valorisation des espaces publics en ville de Genève pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens;

– la volonté affirmée de mettre en œuvre une politique d'envergure en matière d'espaces publics en Ville de Genève, notamment par le biais de concours;

– la nécessité pour le Conseil municipal, en regard des 100 millions de francs d'investissement votés au budget 2004, de savoir quelles seront les répercussions financières pour la Ville et, par conséquent, la possibilité de faire des choix sur l'ordre de priorité des aménagements à réaliser,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

– fournir le recensement des espaces publics existants;

– établir et présenter un état des lieux des projets d'aménagement suivants: Fil du Rhône, place des Augustins, place du Pré-l'Evêque, rue du Lac, quai marchand des Pâquis, plaine de Plainpalais, square de Chantepoulet, square Pradier, place Simon-Goulart, place Neuve, place Kléberg, place des Alpes, place Dorcière, rond-point de Rive, place de Cornavin, en fournissant un état d'avancement des projets englobant les demandes d'autorisations à l'étude, déposées ou adoptées;

– fournir un planning de réalisation dans le temps;

– communiquer pour chaque projet le montant des sommes déjà engagées.